

SEPTEMBRE 2014

La municipalité vous informe

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUI 2014

- Il est décidé de réaliser un parement de pierres sur la partie du mur en agglos Rue du vieux chemin.
Aujourd'hui la réfection du mur du pignon de la maison est totalement terminée ainsi que le mur de l'angle de la rue réalisé par le maçon communal.
- Projet d'acquérir la parcelle AB 428 appartenant aux cités cherbourgeoises à proximité de l'ancienne gendarmerie dans le but de l'intégrer au futur lotissement.
- Extension du lotissement Cotis Capel : prochainement une parcelle supplémentaire sera viabilisée et mise en vente. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.
- **Proposition de la commission des salles :**
 - Salle polyvalente
 - Construction d'un local de rangement à l'usage des archers
 - Construction d'un abri extérieur à droite de l'entrée de la salle
 - Halle de sport
 - Création de sanitaires extérieurs
 - Création d'un Club House pour le Handball à l'étude
 - Socio culturel
Ouverture d'une porte entre la salle des Restos du Cœur et la salle des Sans Souci
- Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire du débarquement, une cérémonie commémorative de la libération de Beaumont-Hague a eu lieu **le mardi 1^{er} juillet** au monument aux morts.



<http://beaumont-hague.fr/>
contact@beaumont-hague.fr

- La cellule décoration de la préfecture de la Manche a fait parvenir les arrêtés portant nomination de monsieur Michel LAURENT en qualité de Maire honoraire et de monsieur Jacques FONTAINE au titre d'Adjoint au Maire honoraire. Merci à vous Michel et Jacques pour tout ce que vous avez fait pour la commune et ses habitants pendant toutes ces années passées au service des autres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2014

- **Projet médiathèque :** La commune décide d'acquérir l'immeuble (ancien cabinet de kinésithérapie) sis 3, résidence la Houllégatte au prix de 80 000 €.
- Remplacement du moteur de tintement de la cloche n°2.
- La commune donne la possibilité aux associations de réaliser 670 copies couleurs par an. Afin de ne pas surcharger le secrétariat, les copies seront réalisées uniquement le samedi matin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2014

- **Lancement d'une consultation pour des travaux.**
- Parking salle polyvalente
 - Place de parking aux abords des sanitaires du caravaning
 - Aménagement de la voirie Impasse des violettes et des jardins
- **Rue Jallot**
L'aménagement est arrêté sur la conservation du double sens de circulation avec la mise en place d'un stationnement unilatéral situé rive nord de la partie Est et bilatéral sur la partie Ouest (Côté église).
- **Entretien bâtiments**
- Remplacement d'un ballon d'eau chaude au complexe sportif
 - Remplacement de l'extracteur de ventilation mécanique contrôlée du vestiaire du foot et du local judo.
 - Remplacement des ventilos convecteurs de la salle des fêtes
- **Passeport biométrique**
Pour des raisons d'organisation du secrétariat, les dépôts et retraits de passeports biométriques auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 à compter du 1^{er} octobre 2014.

➤ **Tarifification de la salle des fêtes au 1er janvier 2015**

Pièces mises à disposition (Le tarif de location de la salle inclus la cuisine)	COMMUNE	HORS COMMUNE
	Week-end et jours fériés	Week-end et jours fériés
grande salle	150.00 €	300.00 €
petite salle	100.00 €	200.00 €
grande et petite salles	200.00 €	450.00 €
	Tarifs d'une journée du lundi au jeudi	Tarifs d'une journée du lundi au jeudi
Grande salle	100.00 €	200.00 €
Petite salle	60.00 €	130.00 €
Placard vaisselle (50 couverts)	35.00 €	55.00 €
Associations (événements à but lucratif)	50€/ jour	Pour les associations du canton, le tarif appliqué est identique aux associations communales
Associations (événements à but non lucratif)	gratuit 1 x an	

La caution est fixée à 400 € et la réservation à 60 €.

La participation aux frais de consommation électrique est facturée à prix coûtant par rapport aux index compteur relevés par l'agent de service lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie des locataires.

➤ **Rentrée scolaire 2014-2015**

Madame Sarah LAURENT a fait circuler le document « Le périsco » rédigé par les services de la Communauté de Communes de la Hague. Elle a dressé le bilan de la rentrée scolaire 2014 – 2015 qui se décline de la manière suivante : 5 classes reçoivent 119 élèves à l'école primaire Cotis Capel et 77 enfants répartis en 4 classes fréquentent l'école maternelle Jacques Prévert. Les TAP « Temps d'Activités Périscolaires » ont été élaborés sur la base de 80 % des effectifs. Aujourd'hui 111 enfants du primaire sont inscrits soit 93 %, et se répartissent comme suit :

Temps d'Activités Périscolaires	Lundi	Mardi	jeudi	Vendredi
Ecole Primaire	106	102	100	68
Ecole Maternelle	44	47	49	32

Ces chiffres sont très satisfaisants. En effet, bon nombre d'enfants inscrits n'ont pas d'impératif de bus. Les activités proposées par Vitanim'Hag répondent donc réellement aux attentes des enfants et des familles. L'association a dû pallier à son succès avec l'accord de ses animateurs en transformant un temps partiel en temps complet et en augmentant les horaires de 2 autres agents.

Calendrier des vacances scolaires pour l'année 2014 - 2015 pour l'académie de Caen

Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
le mardi 2 septembre 2014	du samedi 18 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014	du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015	du samedi 7 février 2015 au lundi 23 février 2015	du samedi 11 avril 2015 au lundi 27 avril 2015	le samedi 4 juillet 2015

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

➤ **Rencontre des nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants, depuis 1 an, sont invités à rencontrer les élus. A cet effet ; vous êtes conviés à la mairie le **jeudi 2 octobre 2014 à 20h30**

Merci de vous inscrire en mairie :

Mail : mairiebeaumont Hague@wanadoo.fr

Téléphone : 02 33 01 57 20

➤ **Travaux d'assainissement hameau Fabien**

Reprise de certains branchements et « rechemisage » du réseau fin septembre et courant octobre.

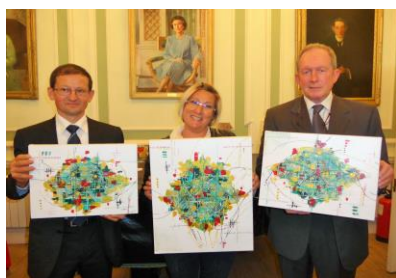
➤ **Travaux rue du Bois Vagand**

La fin des travaux est prévue début octobre. Ensuite, l'aménagement du carrefour de l'église sera réalisé. Le mur du cimetière est réalisé par le maçon communal.



➤ **Jumelage avec Aurigny**

En raison d'une panne de bateau le dimanche matin la délégation des anciens combattants et la conseillère régionale n'ont pas pu se rendre à Aurigny et ont déposé la gerbe au monument aux morts en souvenir des morts d'Aurigny



<http://beaumont-hague.fr/>
contact@beaumont-hague.fr

➤ **Remboursement de la carte Manéo avant le 31 décembre 2014**



La carte de bus Manéo sera remboursée aux familles des collégiens en classe spécialisée et lycéens résidant à Beaumont-Hague sur présentation avant le 31 décembre 2014 :

- d'un RIB au nom du chef de famille,
- d'un justificatif de domicile,
- d'un certificat de scolarité
- d'une copie de la carte pour la rentrée 2014/2015.

Cette action est menée afin d'aider les familles en raison de la hausse des prix à la consommation de la vie courante.

➤ **Information liste électorale**



Les demandes d'inscription seront reçues à la mairie jusqu'au 31 décembre 2014 afin de pouvoir voter à Beaumont Hague en 2015. Aussi, vous avez la possibilité de demander votre inscription en ligne sur le site **mon.service-public.fr**.

Produire les pièces suivantes :

- Justificatif d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport)
- Justificatif de domicile (Quittance de loyer, facture d'EDF, avis d'imposition...)
- Formulaire de demande d'inscription rempli et signé

Les personnes souhaitant apporter des modifications à leur carte d'électeur et qui ne se sont pas encore signalées (changement de situation matrimoniale, d'adresse, même dans la commune...), sont invitées à le faire, avant le 31 décembre, auprès de la mairie

➤ **Etude sur la création des jardins familiaux**

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie :

par mail : mairiebeaumont Hague@wanadoo.fr

par téléphone : 02.33.01.57.20

Merci de préciser la surface souhaitée.

➤ **Renouvellement du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL)**

La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL et les instructions de vote (affiche) sont consultables en mairie.

Vérifiez que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune de votre résidence.

➤ Mise en garde de la gendarmerie nationale

Votre commune est susceptible d'être la cible de cambrioleurs.

Leur mode d'action est le suivant :

- Ils ne s'en prennent pas aux populations et privilégient les maisons inoccupées, (pendant les horaires de travail ou en soirée), sans doute après avoir effectué un repérage.
- Ils sont seuls ou à deux, laissent peu de traces et cheminent sur les voies secondaires et les petits accès piétonniers.
- Ils abordent les habitations par l'arrière et profitent des fenêtres ou portes non verrouillées, en n'hésitant pas à casser une vitre pour entrer.
- Ils agissent en quelques minutes.
- Ils cherchent des bijoux, de l'or, du numéraire, et tout ce qui peut être facilement négocié.

Un certain nombre de mesures de bon sens peuvent mettre en échec les cambrioleurs :

- Un cambriolage est souvent précédé d'un repérage. Soyez attentifs aux démarcheurs, personnes qui cherchent leur chemin, aux faux agents immobiliers ou des services publics et à toute personne au comportement suspect.
- **Ayez le réflexe de relever les immatriculations, marques et couleurs, des véhicules suspects et la description physique et vestimentaire des suspects.**
- Le temps est l'ennemi du cambrioleur. Plus le dispositif de protection est long à déjouer, plus il est dissuasif. Aussi, quand vous vous absentez, fermez vos volets, vos portes et verrouillez vos fenêtres. Ne laissez pas de clé sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- Sensibilisez votre voisinage et votre entourage de confiance à vos absences.
- Protégez vos bijoux et valeurs en ne les laissant pas à vue ou dans des cachettes évidentes.
- En cas de cambriolage ou si vous êtes témoin d'un repérage, **composez immédiatement le 17** ou, selon votre lieu de résidence, le numéro du commissariat ou de votre gendarmerie.
- Si malgré ces précautions, vous étiez cambriolés, ne touchez à rien ! Des enquêteurs spécialisés dans la police technique et scientifique vont se transporter chez vous pour rechercher des indices.

Tirage à 650 exemplaires
Directeur de publication Bruno LÉGER, maire de Beaumont-Hague

<http://beaumont-hague.fr/>
contact@beaumont-hague.fr

Mairie de BEAUMONT HAGUE(50440) B.P. 126 Tél. 02.33.01.57.20 Fax. 02.33.52.06.77

MAISON DES JEUNES

de Beaumont-Hague

Accompagnement Scolaire 6^{ème} à la 3^{ème}



Accueil de loisirs le mercredi

- Activités sportives
- Musique (guitare, batterie)
- Activités manuelles
- Voitures télécommandées
- Vidéo

Projets Jeunes

- Tournoi de hand
- Téléthon
- Projet Aurigny

Accueil soirée le vendredi
20h-22h



Contact :

02 33 52 92 49

mj.beaumont Hague@wanadoo.fr